

## CRÉPY-EN-VALOIS

# Gazoduc «Arc de Dierrey» : le débat est ouvert

Vice-président de la commission nationale du débat public, Patrick Leblanc est resté lucide quand à son institution. «*C'est un machin, comme dirait l'autre*», a-t-il lancé à l'assistance réunie en mairie de Crépy-en-Valois, lundi 26 octobre. Après avoir donc présenté succinctement son organisme qui doit servir à cadrer un débat avec la population et les représentants d'un projet d'envergure, le médiateur a laissé les responsables de la société GRTF, filiale de GDF-Suez, échanger avec la trentaine de personnes présentes. Les deux parties devaient discuter d'un projet concernant un gazoduc de près de 300 kilomètres, baptisé «Arc de Dierrey» et pouvant passer potentiellement près du chef-lieu de canton. (lire à ce sujet notre édition numéro 816 du mercredi 21 octobre).

La canalisation doit partir de Cuvilly, dans l'Oise, pour rejoindre Voisines (département de la Haute-Marne) via Dierrey-Saint-Julien (Aube). Concrètement, il s'agit d'enfouir sous un mètre de profondeur minimum, un tuyau de 15 à 25 millimètres d'épaisseur. Si le tracé n'est pas encore défini, «*il n'est même pas*

*sûr que le projet se concrétise*», a précisé Patrick Leblanc, un fuseau a été envisagé et celui-ci se réduit de manière significative près de Crépy, réduisant les possibilités de tracé au sud de la ville et, selon les riverains, augmentant les probabilités d'un passage à proximité de Lévigney, voire de Betz. Sans oublier les désagréments liés au chantier, pendant la durée de l'opération, puis celles liées aux servitudes qui découleront de la présence de cette infrastructure.

Pour le public, les quelques demandes de précisions ont porté sur le «*coût*» que cela entraînerait pour Crépy-en-Valois, les problèmes liés à l'irrigation dans les exploitations agricoles ou encore la sécurité, notamment avec la présence d'un centre Butagaz à Lévigney. Présent, le maire de Morienvall et président des maires du canton Hubert Briatte s'est interrogé sur les conséquences vis-à-vis du projet de déviation de Crépy, attendu depuis 15 ans. L'élu a remarqué que le fuseau empruntait le même que celui projeté pour l'artère. «*Tout dépend de l'avancement du dossier, on le prend en compte*, ont répondu les responsables de GRTF. *Un projet de canalisation ne remet pas en cause une voirie. On cherche*

*à s'adapter.*»

Enfin, quelques intervenants se sont montrés plus égoïstes, ils en conviennent; en demandant si les

communes concernées pouvaient obtenir une distribution locale de gaz naturel. En fait, chacun voit midi à sa porte. F. N.



Vice-président de la commission nationale du débat public, Patrick Legrand a animé la réunion sur le gazoduc «Arc de Dierrey», qui s'est tenue à Crépy-en-Valois, lundi 26 octobre.